



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO Z-17-03 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO Z-17-01

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ;

Que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 16 décembre 2025, le premier projet de règlement numéro Z-17-03 amendant le règlement de zonage numéro Z-17-01.

Que conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.-A-19.1), le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 13 janvier 2025 à compter de 18 h au Chalet en bois-rond situé au 501, rue des Mille-Fleurs (Québec), Montebello, J0V 1L0.

Qu'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un autre membre du conseil désigné par le maire expliquera le projet et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Que l'objet de ce projet vise à augmenter la superficie au sol minimale d'un nouveau bâtiment principal dans la zone villégiature 5-V.

Que la zone visée est la zone 5-V.

Que les zones contiguës sont 1-I, 13-C, 12-E, 10-H, 17-C, 7-V, 28-IN, 24-V, 27-A, 6-E et 25-V.

Que le premier projet de règlement numéro Z-17-04 amendant le règlement de zonage numéro Z-17-01 peut être consultée à l'hôtel de ville durant les heures d'ouvertures du bureau municipal ou en ligne sur le site internet de la Municipalité (www.montebello.ca).

Que le projet de règlement numéro Z-17-04 amendant le règlement de zonage numéro Z-17-01 contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Montebello ce 19^e jour du mois de décembre 2025.

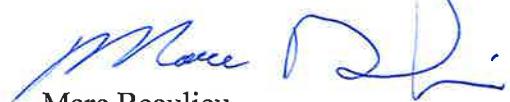


Marc Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 19^e jour du mois de décembre 2025 entre 10 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de décembre 2025.



Marc Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier